

<b>Université de Tunis</b>	<b>Établissement : FSHST</b>
<b>Nature du diplôme :</b> Master de recherche	<b>Année universitaire :</b> 2020/2021
<b>Intitulé du diplôme :</b> Master de recherche de Langue, Littérature française et Histoire de l'art	<b>Niveau :</b> M1
	<b>Semestre :</b> 1 <sup>er</sup> semestre

## Fiche descriptive d'un cours

### Intitulé du cours : Ancien français

Enseignante : Mme Nadia KAMOUN

Département de français

### 1- Éléments constitutifs du cours

Volume des heures de formation présentielle (par semaine)			
Cours	TD	TP	Autres
2h			

### 2- Objectifs du cours

L'objectif majeur de l'enseignement d'Ancien français est d'initier les étudiants à la grammaire de l'ancien français. Il s'agit de rendre compte progressivement des grandes caractéristiques d'un état de langue qui correspond à l'étape liminaire de l'évolution du français. Les connaissances acquises doivent permettre aux étudiants de lire *Le Roman de Renart* dans le texte. Mais nous commencerons d'abord à travailler sur un corpus de phrases puisées principalement dans l'œuvre au programme avant de nous acheminer progressivement vers l'étude de quelques extraits de la version du *Roman de Renart* (proposés généralement à la suite du cours et faisant l'objet d'exercices d'application et de travaux de traduction). Notre enseignement se compose ainsi de deux volets : la morphologie et la syntaxe.

### 3- Résumé

Par l'observation attentive de l'ordre des mots et de la syntaxe et par l'étude de la morphologie, l'étudiant pourra se faire une idée de la formation et de l'évolution de la langue française partant du latin jusqu'au français moderne. Il s'agira toutefois de comprendre que l'Ancien Français est une langue en soi et non une distorsion du latin (Moignet).

**Morphologie :** ce volet suppose une description des formes propres aux mots déclinables (le substantif, l'article, l'adjectif qualificatif, les démonstratifs, etc.) et qui sont imputables en ancien français à la variation en genre, en nombre et en cas. Nous opterons en cela pour un repérage des formes à partir du corpus de phrases proposé au début de chaque séance. Il faut préciser que l'approche adoptée sera plutôt synchronique et que nous nous contenterons par moments d'établir une comparaison avec les formes du français moderne, comparaison qui est susceptible de rendre

compte essentiellement de cette évolution inhérente à l'abandon du système casuel dans certaines catégories grammaticales (le substantif, l'article, etc.) ou à sa simplification (les pronoms personnels).

Syntaxe : nous tenons à souligner que la séparation entre les volets morphologique et syntaxique obéit à un impératif strictement pédagogique. C'est pour cette raison que nous utiliserons le même corpus pour ces deux volets. L'étude syntaxique portera, au demeurant, sur la distribution des fonctions grammaticales selon les critères morphologiques (c'est-à-dire selon les deux cas propres à l'ancienne langue). Nous tenterons également de tenir compte de la particularité de certaines structures syntaxiques (notamment la construction du complément de nom). Nous aurons généralement recours aux notions de la grammaire traditionnelle (notions censées être acquises, ce qui n'est pas toujours le cas).

#### 4- Plan du cours

1- Introduction

2- Syntaxe de l'Ancien français

3- Morphologie de l'Ancien français

#### 5- Méthode d'évaluation et régime d'examens

Contrôle continu	Examen final	Régime mixte
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### 6- Références bibliographiques

Cette bibliographie est sélective. Certains des ouvrages qui y figurent sont disponibles à la Bibliothèque de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis. La cote est alors mentionnée en caractère gras.

- Nelly Andrieux-Reix, *Ancien français : fiches de vocabulaire*, Paris, PUF, 1991. **Q 107-17**
- Agnès Baril, *Manuel d'initiation à l'ancien français*, Paris, Ellipses, 1998. **XD 5751**
- Sylvie Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, Hachette, 2001. **XA 1847**
- Bernard Cerquiglini, *La Parole médiévale : discours, syntaxe, texte*, Paris, Minuit, 1981. **XA 1865**
- Marcel Galliot, *Études d'ancien français : Moyen Âge et XVIe siècle*, Paris, Didier, 1967. **XD 663**
- Frédéric Godefroy, *Lexique de l'ancien français*, Paris, Champion, 1982. **XD 532**
- Algirdas Julien Greimas, *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Larousse, 1994. **A 4176 ou 03=40 Gre**
- Geneviève Hasenohr et Guy Raynaud de Lage, *Introduction à l'ancien Français*, Paris, SEDES, 1993.
- François de La Chaussée, *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1977. **XD 3459**
- Albert Henry, *Études de syntaxe expressive : ancien français et français moderne*, Bruxelles,

Éditions de l'Université de Bruxelles, 1977. **XA 662**

- Geneviève Joly, *Précis d'ancien français*, Paris, Armand Colin, 1998. **XD 5125**
- Gérard Moignet, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1988. **XA 649**
- Guy Raynaud de Lage, *Manuel pratique d'ancien français*, Paris, Picard, 1983. **XD 6141**
- Ambroise Queffélec, *Linguistique médiévale : l'épreuve d'ancien français aux concours*, Paris, Armand Colin, 1995. **XA 1248**
- Thierry Revol, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Nathan, 2000. **XD 5432**
- Magali Rouquier, *Vocabulaire d'ancien français*, Paris, Nathan, 1992. **XD 2503**
- Claude Thomasset, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Nathan, 1993. **XD 2904**
- Jacqueline Picoche et Christiane Marchello-Nizia, *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan, 1989.

## 7- Liste des cours

**1-** Introduction : Origine et formation de la langue française

**2-** Introduction : Présentation de l'œuvre

**3-** Syntaxe de l'Ancien français : La phrase

**4-** Syntaxe de l'Ancien français : L'ordre des mots

**5-** Morphologie de l'Ancien français : Étude des substantifs

**6-** Morphologie de l'Ancien français : Étude des articles définis et indéfinis

**7-** Morphologie de l'Ancien français : les adjectifs et les comparatifs

NB : Des séries d'exercices de reconnaissance des formes étudiées et d'analyse sont proposées à la fin de chaque leçon (à définir selon la progression des cours)

## 8- Méthodes pédagogiques et moyens didactiques spécifiques (méthodes et outils pédagogiques, possibilités d'enseignement à distance...)

Chaque leçon comporte 4 volets :

- l'observation d'un court extrait de l'œuvre ou d'un corpus de phrases et le recensement des formes consacrées par le libellé de la leçon,
- l'étude morphologique précédée d'une explication de l'évolution du paradigme latin à l'ancien français,
- l'étude syntaxique,
- une série d'exercices afin de consolider chaque point étudié et de préparer à l'examen final.